RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.D.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 17 Rue des Banches de Mer
17640 VAUX SUR MER
419 236 005 R.C.S SAINTES

EXTRAIT DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 juin à neuf heures, au siège social,

Alain DELHUMEAU

Agissant en qualité d'associé unique et de co-gérant de la société **« A.D. »,** société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros divisé en 770 parts sociales de 10 euros chacune,

Exerçant les droits attribués aux assemblées générales d'associés dans les sociétés à responsabilité limitée, en vertu de l'article L 223-1 du Code de Commerce,

Envisage de prendre les décisions dévolues à l'assemblée générale ordinaire, contenues dans le présent procès-verbal.

« ... »

QUATRIEME DECISION

RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPORES

L'associé unique

CONSTATE qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, relative à la régularisation de la situation de la société. »

« ... »

SEPTIEME DECISION
POUVOIRS

L'associé unique **CONFERE** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

Bon pour extrait certifié conforme
Alain DELHUMEAU

